



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 109312

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur l'insuffisance de l'offre de logement en Île-de-France. Suite à la conférence sur le logement neuf et ancien en Île-de-France en présence de trois organisations patronales, certaines propositions ainsi que des interrogations ont émanées de celle-ci notamment en termes de développement durable et de performance énergétique dans les copropriétés. En effet, la chambre FNAIM Paris Île-de-France, la fédération française du bâtiment Grand Paris et la fédération des promoteurs immobiliers proposent notamment d'insister sur la facilitation de l'investissement des copropriétaires, la création d'outils financiers, l'amélioration des aides spécifiques à la copropriété et le développement d'un guichet unique d'information. D'autre part, il semblerait que l'instauration d'un audit préalable et d'une concertation avec l'appui d'institutionnels sur l'aide à la décision, soit d'une importance capitale. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer comment il entend répondre à ces propositions et améliorer ainsi la performance énergétique dans les copropriétés en Île-de-France.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109312

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2011, page 5331

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)